
L'ARCHIMÉDIA

L'actualité et les dernières nouvelles des élèves administratrices et administrateurs territoriaux



SEPTEMBRE 2024
LES OUTRE-MER À L'HONNEUR



SOMMAIRE

La parole à...	P.2	Brèves	P.6
		#1 Connaissez-vous Nicolas Boinette, ou plutôt Norma Bell?	P.6
Dossier spécial	P.3	#2 L'avenir de l'octroi de mer en question	P.6
Jeux olympiques et Outre-mer		#3 Naître en Outre-mer : un (éternel) handicap ?	P.7
#1 Comment célébrer la diversité des territoires d'outre-mer et assurer leur représentation dans les JOP Paris 2024 ?	P.4	Focus	P.8
#2 Les JOP de Paris, une édition historique pour la communauté Queer!	P.4	À lire, à écouter	P.10
#3 Les effets des JO sur le secteur culturel	P.5	Agenda	P.10
#4 Olympiades culturelles, le dispositif Archi-folie	P.5		

ÉDITO

« Bien sûr, l'Outre-mer n'existe pas. Pas plus que la province. Vous ne devenez provincial qu'en arrivant à Paris. Le regard de l'autre, du centre, vous définit et vous assigne : non par ce que vous êtes, mais comment on vous regarde. Un motif en creux. Il en est de même pour un Réunionnais, un Polynésien ou un Martiniquais. » (François GARDE, *Petit éloge de l'Outre-mer*)

Avec une population comparable à celle de la région Bourgogne Franche-Comté, les collectivités ultramarines françaises demeurent marquées par les stigmates de leur histoire douloureuse.

Leur dépendance persistante à une France encore il y a peu qualifiée de « métropolitaine » (référence historiquement coloniale) révèle des situations socio-économiques très vulnérables (chômage structurel, forte précarité, insécurité, dépendance à l'import-export avec l'Hexagone, émigration ...).

Comme prises en étau par les chaînes de l'Histoire, les aspirations à l'autonomie institutionnelle de ces collectivités sont inhibées par cette fragilité socio-économique, des territoires comme la Martinique ou la Guyane ayant rejeté une autonomie accrue en 2010 de peur de perdre les acquis sociaux de la départementalisation.

Toutefois, ce sombre tableau, qu'il ne faut pas méconnaître, ne doit pas cacher le kaléidoscope de bijoux et d'opportunités que sont les Outre-mer, bien au-delà de l'image d'Épinal (ou plutôt de Papeete ou de Pointe-à-Pitre ...) des plages paradisiaques : une biodiversité exceptionnelle, une position géostratégique unique, une économie bleue à fort potentiel, une culture dense et dynamique.

Ces atouts font des collectivités ultra-marines françaises de véritables laboratoires d'un développement plus durable au service de territoires plus résilients comme d'une population plus prospère et apaisée.

LA PAROLE AUX...

22 élèves qui composent le Groupe Thématique Outre-mer

Gerty Archimède, un nom de promotion qui nous honore et nous engage !

Le "Groupe Thématique" Outre-mer détient un rôle essentiel pour incarner notre engagement collectif à promouvoir l'égalité entre les territoires et à valoriser leur diversité. Il se mobilisera donc tout au long de cette année de formation, en interfilière, pour mettre les territoires ultra-marins sur le devant de la scène, dans ce qu'ils ont d'inspirant mais aussi de singulier.

Qui sait, par exemple, que les Outre-mer regroupent 80% de la biodiversité française ? Qui sait évaluer les atouts géostratégiques et géopolitiques qu'offrent ces territoires à l'Hexagone ? Qui sait que la France détient la deuxième zone économique exclusive, après les États-Unis, du fait de ces territoires ?

Il est nécessaire de faire évoluer nos représentations des Outre-mer, souvent fausses et datées.

S'intéresser à ces territoires, c'est comprendre les phénomènes sociaux, sanitaires, économiques, démographiques qui les traversent, c'est croiser les regards pour nourrir les approches entre Hexagone et Outre-mer, c'est anticiper les défis sociaux et écologiques auxquels tous les territoires seront confrontés dans un futur proche, en particulier les plus vulnérables.

Nous n'oublions pas l'enjeu d'égalité pour ces territoires, qui, encore aujourd'hui, ne bénéficient pas des mêmes moyens qu'en Hexagone alors que les fragilités économiques et sociales s'aggravent. Sur l'ensemble des champs de l'action publique, il y a un retard à rattraper.

Le Groupe Thématique Outre-mer proposera à l'automne une conférence sur l'actualité ultra-marine, puis, au retour des projets collectifs, un mois des Outre-mer pour illustrer leurs apports et bénéficier de l'expertise d'intervenants issus de ces territoires. Il proposera aussi une réflexion sur la résilience des Outre-mer face aux changements climatiques.

DES RÉFÉRENTS OUTRE-MER DANS CHAQUE GROUPE THÉMATIQUE

Pour démultiplier les forces, les référents Gerty de chacun des groupes thématiques veilleront à intégrer un point de vue ultramarin systématique aux travaux menés, en se posant les questions suivantes : la politique publique se décline-t-elle de la même manière en Outre-mer ? Quelle actualité sur le sujet dans les territoires ultramarins ? Quelles bonnes pratiques ultra-marines ? Décentrer le regard permet d'enrichir les comparaisons entre territoires et de s'inspirer d'expérimentations ou dérogations ultra-marines pour nourrir les politiques publiques hexagonales dans une ère de transitions.

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer dans la recherche d'une action publique efficiente et juste, au service des territoires ultra-marins comme de tous les territoires périphériques.



Gerty Archimède est une figure ultramarine qui s'est engagée toute sa vie pour l'égalité entre les territoires. Notre promotion souhaite être à la hauteur de son nom.

DOSSIER SPÉCIAL

JEUX OLYMPIQUES ET OUTRE-MER



Luan Pommier © France Télévisions - JO Paralympique Paris 2024



Axelle Saint-Cirel - © France Télévisions - JO Paralympique Paris 2024

Dans cette lettre marquée par la valorisation de l'Outre-Mer et des Jeux de Paris, nous avons choisi de remettre en exergue les prestations d'**Axelle Saint-Cirel**, chanteuse de jazz et lyrique, et de **Luan Pommier**, chanteuse, pianiste et compositrice.

Toutes deux originaires de Guadeloupe, elles ont participé à l'ouverture des Jeux en interprétant l'hymne national et l'hymne paralympique.

LES ARTICLES DU DOSSIER

#1 COMMENT CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET ASSURER LEUR REPRÉSENTATION DANS LES JOP PARIS 2024 ?

#2 LES JOP DE PARIS, UNE ÉDITION HISTORIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ QUÉER !

#3 LES EFFETS DES JO SUR LE SECTEUR CULTUREL

#4 OLYMPIADES CULTURELLES, LE DISPOSITIF ARCHI-FOLIE

#1 COMMENT CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET ASSURER LEUR REPRÉSENTATION DANS LES JOP PARIS 2024 ?

Alors que les Jeux paralympiques se sont déroulés du 28 août au 8 septembre, les Jeux olympiques de Paris 2024 qui ont eu lieu du 26 juillet au 11 août ont mis à l'honneur des sportifs originaires des Outre-mer ainsi que des sites remarquables.

Avant le lancement des JOP 2024, la représentation ultramarine a été favorisée par le label « Terre de Jeux » attribué par le COJOP à près d'une centaine de collectivités ultramarines; par la présence de centres de préparation aux jeux (CPJ) dans 98 sur 101 départements français dont un site en Guadeloupe et trois sites en Martinique, ou encore grâce au relai des océans, avec les porteurs de la flamme dans cinq territoires ultramarins: Guyane, La Réunion, Polynésie française, Guadeloupe et Martinique.

C'est d'ailleurs en Polynésie française, sur le site de Teahupo'o que se sont déroulées les compétitions de surf. Une belle reconnaissance pour l'Outre-mer au-delà des controverses suscitées par ce choix.

De plus, les athlètes ultramarins ont fait, font et feront rayonner le sport olympique et paralympique français. À commencer par les derniers relayeurs de la flamme olympique, guadeloupéens, Marie-José Pérec, triple championne olympique d'athlétisme et Teddy Riner, multiple champion olympique de judo.

DES RÉSULTATS SPORTIFS ATTEINTS

Alors que la France a atteint l'objectif initialement fixé en nombre de médailles et termine 5ème de cette olympiade avec 64 médailles (16 en or, 26 en argent et 22 en bronze), les plus de 70 athlètes originaires d'Outre-mer ont fait briller la délégation française en remportant 19 médailles : surf, judo, taekwondo, rugby à 7, basket, handball, breaking, football, épée, fleuret ou natation... nos sportifs ont du talent !

Du côté des jeux paralympiques, l'objectif sportif a aussi été atteint puisque la France se place 8ème délégation avec un total de 75 médailles (19 or, 28 en argent et 28 en bronze); meilleur résultat de la délégation française depuis Sydney il y a 24 ans. Un succès sportif, certes mais avec une ambition plus large: celle d'une société plus inclusive en héritage, notamment en termes d'accessibilité (l'un des points noirs a été l'accessibilité des transports).

QUEL BILAN DE PARIS 2024 ?

Au-delà des résultats sportifs, les premières conclusions de Paris 2024 s'avèrent positives en termes de sécurité, de billetterie (12 millions de billets vendus), d'ambiance, etc. Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a d'ores et déjà dressé un premier bilan des JO 2024.

#2 LES JOP DE PARIS, UNE ÉDITION HISTORIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ QUEER !

Après une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques ayant accordé une place inédite à la communauté Queer, la quinzaine des Jeux Olympiques de Paris s'est conclue par une moisson de médailles historique pour les athlètes «Queer Out».

Les 195 athlètes «Queers out» ont décroché 66 médailles, dont 42 pour la Team LGBTQ avec 15 médailles en or. Ces résultats constituent un record à tout point de vue par rapport aux JO de Tokyo. Les athlètes ont tellement brillé que si les LGBTQIA+ avaient formé une communauté, cette dernière aurait terminé 6ème du classement des médailles, juste derrière la France.

Du côté des Jeux paralympiques, nous souhaitons mettre la lumière sur la cycliste Marie Patouillet. La championne a ouvert le score de la France dès le premier jour des Jeux paralympiques de Paris 2024, en remportant la médaille d'argent. Marie Patouillet a ensuite dédié cette médaille à son épouse. L'histoire ne s'arrête toutefois pas là, car la jeune femme est devenue championne paralympique en poursuite individuelle. Si les Jeux paralympiques sonnent la fin de sa magnifique carrière, une chose est certaine, Marie Patouillet est devenue, en plus d'être d'ores et déjà une championne paralympique d'exception, une icône!

#3 LES EFFETS DES JO SUR LE SECTEUR CULTUREL

Alors que les jeux olympiques et paralympiques (JOP) ont été au cœur de l'été 2024, les effets sur le secteur culturel sont contrastés.

Plusieurs liens entre sport et culture étaient prévus, dont l'Olympiade culturelle, une programmation artistique et culturelle, organisée depuis 1992 par chaque pays hôte des compétitions olympiques et paralympiques.

Pour Paris 2024, depuis l'été 2022 jusqu'à la fin des épreuves en septembre, l'Olympiade culturelle a rassemblé plus de 2000 projets avec la participation d'un millier de collectivités sur l'ensemble du territoire, censés favoriser la diversité et promouvoir les pratiques culturelles. Parmi ces manifestations culturelles labellisées «Terre de jeux» par Paris 2024, 55% d'entre-elles se situent hors de l'Île-de-France, comme par exemple l'exposition photos «Allez jouer ailleurs!» à Vannes en Morbihan ou la réalisation et la projection du film documentaire *Princess* de Joëlle Ferly, en Guadeloupe.

Si le nombre de projets culturels labellisés est déjà une réussite, aucun bilan de cette Olympiade culturelle n'est encore disponible. Le 8ème baromètre de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac, publié le 23 juillet 2024) souligne toutefois les difficultés du dispositif à composer avec les milieux associatifs.

Concernant le patrimoine, plusieurs monuments et musées ont servi de décor et ont magnifié les compétitions sportives – la verrière du Grand Palais a par exemple accueilli les épreuves d'escrime. Cette mise en lumière a été favorable aux monuments parisiens. Plusieurs d'entre eux envisagent d'accueillir d'autres manifestations sportives. Ils espèrent également susciter l'intérêt du mécénat français et étranger. Malgré cette mise en valeur des sites parisiens, la plupart des musées et monuments ont connu une baisse de fréquentation de l'ordre de 25 à 50% pendant les jeux, y compris le château de Versailles. Seuls deux sites sont sortis gagnants : les catacombes et la basilique de Saint-Denis où la flamme olympique avait terminé sa course le vendredi 26 juillet.

Enfin, les JOP n'ont finalement pas tellement concurrencé les festivals estivaux. Selon la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités (FNCOF), la majorité des programmations a été maintenue. Les annulations de certains événements qui auraient sollicité des forces de l'ordre, ont principalement concerné le week-end d'ouverture des JO. La présence des bénévoles culturels à ces festivals n'a pas non plus fait défaut.

#4 OLYMPIADES CULTURELLES, LE DISPOSITIF ARCHI-FOLIE

Dans le cadre des Olympiades Culturelles, le dispositif Archi-folies mis en place dans le parc de La Villette a permis la rencontre entre l'architecture et le sport en sollicitant les écoles nationales d'architecture et de paysage pour concevoir 20 pavillons éphémères qui accueilleront des fédérations sportives pendant les Jeux.

Se distingue notamment le pavillon de la fédération française de surf conçu par l'école d'architecture (ENSA) de la Réunion et qui constitue une réflexion stimulante sur le patrimoine architectural et naturel de la Réunion, et plus indirectement des outre-mer.

Il s'inspire des abris de surf de bord de mer et des salles vertes, structures festives temporaires historiques. Cette architecture rend hommage aux constructions transitoires et frugales qui constituent une partie du patrimoine de l'île, mais défend aussi les enjeux environnementaux et bioclimatiques chers aux pratiques constructives de l'océan Indien. Ainsi à Bagatelle, à La Réunion, l'équipe de conception plantera 10 pieds de bambous équivalents à 100 cannes de construction pour atteindre la neutralité carbone du projet en 10 ans.



Pavillon en chantier à la Villette
©OutreMers 360

BRÈVES

#1 Connaissez-vous Nicolas Boinette, ou plutôt Norma Bell ?

Cette reine de beauté et du show spectaculaire est originaire de l'île aux Volcans, à la Réunion. Drag Queen pionnière de son art à la Réunion et à seulement 25 ans, la drag Queen a participé à la 3ème saison de Drag Race, l'émission états-unienne culte lancée par Ru Paul au début des années 2000.

Soucieuse de mettre en avant sa culture réunionnaise, Norma Bell a su briller par son style et une beauté fatale. Elle a notamment été nommée « Reine de la semaine » dès le 1er épisode de la saison à la suite d'un shooting photo parfaitement exécuté, et d'un défilé iconique où l'on voyait la Drag Queen vêtue d'une robe élégante, épurée, aux couleurs et accessoires représentant la vanille de la Réunion.

Plus tard dans l'émission, elle défilera en tenue « Piton de la Fournaise, inspirée d'une coupe Christian Dior ».

Norma Bell n'en est pas moins une Queen engagée et très attachée à son île.

À la Réunion, la communauté LGBTQIA+ reste largement invisible et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres se retrouvent souvent marginalisées. Même si de plus en plus de scènes queers émergent, il a fallu attendre 2021 pour que le territoire accueille sa première Gay Pride, soit 40 ans après celle de Paris.

Nul doute que sa spontanéité et sa sincérité ont conquis le cœur des personnes Queers et Allié-es ayant découvert son profil en visionnant l'émission. Lors de la Grande finale de ce concours, Norma Bell a été sacrée « Miss Sympathie » de la Saison 3 de Drag Race France, en raison notamment de sa gentillesse rayonnante.

#2 L'avenir de l'octroi de mer en question

Le 5 mars dernier, la Cour des comptes livrait ses réflexions sur l'octroi de mer et son avenir.

L'octroi de mer, qu'est-ce donc ? Il s'agit d'un dispositif fiscal ancien, spécifique aux départements d'outre-mer, dérogeant à la politique d'intégration économique portée par l'Union européenne, maintes fois renouvelé, et qui porte des faiblesses intrinsèques.

Cette taxe s'applique aux importations de biens ainsi qu'aux livraisons de biens effectuées à titre onéreux par les personnes qui les ont produits, et permet à la fois de protéger les productions locales et de soutenir les politiques publiques portées par les collectivités.

La Cour des comptes invite l'État et les collectivités à engager la démarche de refondation des ressources fiscales des territoires d'Outre-mer concernés.

Mais celle-ci est complexe car l'octroi de mer est une ressource fiscale importante, tant sur le plan financier que sur le plan symbolique et toute modification amène à interroger les impacts sur le plan économique.



Ainsi, comment assurer le développement économique de ces territoires, en tenant compte des spécificités dues :

- ✚ à leur insularité,
- ✚ à leur éloignement géographique,
- ✚ aux difficultés sociales,
- ✚ à leur environnement immédiat ?

Quelle base retenir pour assurer la viabilité d'un nouveau dispositif fiscal et quelle répartition opérée en tenant compte des besoins et des compétences ?

À l'heure du désenchantement démocratique et d'un accroissement des inégalités, plus particulièrement en Outre-mer, comment permettre l'acceptabilité de réformes à fort impact par les populations dont le pouvoir d'achat est fragilisé ?

In fine, quelle stratégie de développement est à retenir ? Ce travail de la Cour des comptes amène à ouvrir un débat global sur l'avenir des territoires d'Outre-mer.

#3 Naître en Outre-mer : un (éternel) handicap ?

Huit ans après la publication du rapport Lurel, relatif à l'effectivité du principe d'égalité en Outre-mer, qui soulignait la persistance d'un retard structurel entre les territoires ultra-marins et l'hexagone, la note publiée par France Stratégie en mai 2024 s'appuie sur de nouvelles données statistiques pour dresser un constat actualisé - mais similaire - en matière d'opportunités éducatives et professionnelles pour les natifs ultra-marins.

Les territoires d'Outre-mer sont marqués par d'importantes difficultés socio-économiques, qui se traduisent par de moindres espérances pour les natifs : la « pénalité Outre-mer ».

- Les habitants ultra-marins pâtissent d'un niveau de vie inférieur aux métropolitains et d'un marché du travail défavorable, qui réduisent leurs horizons scolaires et professionnels. À cet égard, sur le territoire de la Réunion, un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté (soit deux fois plus qu'en Métropole) et le taux de chômage y est trois fois plus élevé.
- Les Ultra-marins connaissent ainsi un accès moindre aux études supérieures et au statut de cadre comparativement aux métropolitains, même issus des départements les plus défavorisés. À origine sociale comparable, dans les Antilles et à la Réunion, les diplômés d'études supérieures sont jusqu'à deux fois moins nombreux qu'en Métropole et ont près de deux fois moins de chances d'occuper un poste de cadre.

Ces inégalités sont exacerbées pour les sédentaires - les Ultra-marins qui ne quittent jamais leur terre natale -, ce qui a pour effet d'attribuer un rôle considérable aux migrations dans les trajectoires scolaires et professionnelles de ces jeunes.

- S'il existe aussi en Métropole, l'écart qui sépare ceux qui sont partis de ceux qui sont restés dans leur département d'origine est beaucoup plus marqué pour les Ultra-marins. Les sédentaires subissent, à ce titre, une double pénalité : à niveau de diplôme inférieur (effet de sélection) et à niveau de diplôme équivalent (écart d'opportunités professionnelles). En résumé, si le marché du travail d'Outre-mer est structurellement défavorable, il le sera toujours moins pour ceux ayant migré.
- Pourtant, les projets de migration en Outre-mer sont socialement différenciés, les parents des familles de classe moyenne et surtout supérieure mobilisant davantage des discours associant réussite sociale et migration, et les départs des Ultramarins étant conditionnés à leurs moyens financiers.

Ces constats interrogent l'efficacité des dispositifs publics visant à agir en faveur de l'égalité des chances des Ultramarins.

- Pour l'heure, les actions mises en place par les pouvoirs publics, nationaux et locaux, semblent se concentrer autour de dispositifs sélectifs d'aide à la mobilité des Ultramarins, légitimant le modèle d'ascension sociale par la migration, accentuant ainsi les inégalités de destin entre ceux qui partent et ceux qui restent. Il existe, en ce sens, une Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité, qui agit pour la mobilité géographique, sociale et économique des Ultramarins par l'intermédiaire d'une aide au financement des trajets aériens notamment.
- Souvent identifiée comme l'un des principaux leviers de leur croissance durable, riche en emplois et garante d'effets économiques et sociaux bénéfiques ([Rapport Vlody 2016](#)), l'insertion des territoires d'Outre-mer dans leur environnement serait un moyen pour réduire les inégalités de destin en Outre-mer et favoriser le développement durable local.

20

C'est le nombre d'écrivains qui étaient présents à La Caravane du Livre, la première édition du « Salon ambulant du livre de Mayotte », parti du CCAS de Sada le 8 septembre. La caravane fera sa prochaine escale le 28 septembre à la bibliothèque départementale de Mamoudzou.

FOCUS

Mieux traiter les violences faites aux femmes en Outre-Mer : les collectivités en première ligne

Les Outre-mers français comportent des singularités, qui ont un impact dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Inspiré par le rapport “Des ponts entre les territoires d’Outre-mer et l’Hexagone” de l’association [En avant toute\(s\)](#), paru en juillet 2023, cet article dresse un panorama de ces spécificités et s’interroge sur les solutions pour une lutte plus efficace contre les violences de genre dans ces territoires.

DES FREINS SPÉCIFIQUES AUX OUTRE-MER DANS LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La plupart des territoires d’Outre-mer sont des territoires insulaires, relativement peu étendus géographiquement : cela favorise l’interconnaissance au sein de la population et peut entraver la libération de la parole des victimes. Cela rend en outre plus complexe la mise à l’abri des femmes par rapport à leur agresseur. À Saint-Pierre-et-Miquelon, territoire de 242km carrés, l’association *En avant toute(s)* souligne par exemple l’impossibilité de déployer le système de bracelet anti-rapprochement mis en place sur le reste du territoire français.

Par ailleurs, la pauvreté et les inégalités très fortes qui existent dans certains territoires contribuent à exacerber les tensions sociales et intrafamiliales. L’Observatoire des inégalités soulignait ainsi dans une étude de 2023 que la grande pauvreté est cinq à dix fois plus élevée dans les territoires ultramarins que dans l’Hexagone. Concrètement, cela influe par exemple sur la taille et l’occupation des logements et plusieurs études ont montré que la promiscuité au sein de logements trop petits augmente les risques de violences.

Le poids de certaines traditions et cultures peut également jouer un rôle en entretenant des imaginaires sexistes. A titre d’exemple, en Guadeloupe, la figure traditionnelle de la femme “poto-mitan” ou “femme qui porte tout”, *“tend à gratifier trompeusement les femmes d’une autorité qui reste en réalité l’apanage de la sphère domestique, et maintient un partage très inéquitable des tâches”* selon l’association *En avant toute(s)*.

Ces phénomènes sont accentués par le manque de moyens des services publics en Outre-mer et parfois leur inadéquation aux réalités de terrain, qui rendent la prévention des violences d’autant plus difficile. Les échanges en milieu scolaire autour de l’éducation à la santé affective et sexuelle sont ainsi encore plus rares que dans l’Hexagone malgré les obligations législatives et réglementaires existantes.

De plus, les inégalités intraterritoriales sont particulièrement marquées et rendent l’accès aux institutions publiques mais aussi aux associations très compliqué pour les femmes de certaines zones enclavées. Plusieurs territoires ultramarins, à l’image de Saint-Pierre-et-Miquelon ou de la zone française de Saint-Martin, ne disposent pas d’associations consacrées à la prise en charge des femmes victimes de violences. De même, en Martinique ou en Polynésie Française, les structures d’accueil et d’hébergement sont fortement centralisées à Fort-de-France et dans l’archipel.

Même lorsque l’accès existe, la barrière de la langue peut rendre difficile le rapport aux institutions publiques chargées de protéger les femmes. Les violences sexistes et sexuelles relevant de l’intime, nombre de victimes préfèrent en effet utiliser le créole plutôt que le français pour relater les faits. Dans le contexte de manque de moyens des services publics en Outre-mer, l’accès à un traducteur dans le cadre du recueil des plaintes ou des audiences au tribunal est parfois complexe.

Enfin, le manque de données objectivées complexifie la compréhension des besoins et le ciblage des actions menées, tant par les associations que par les pouvoirs publics. A titre d’exemple, Mayotte n’a fait à ce jour l’objet que d’une seule étude sur le sujet des violences faites aux femmes, datant de 2014.

DES MOTIFS D’ESPOIR MAIS UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE QUI RESTE A CONSTRUIRE

Comme sur le reste du territoire français, des progrès commencent à s’esquisser. Dans la lignée du mouvement #MeToo, la parole de femmes ayant été victimes de violences commence progressivement à être davantage écoutée, y compris autour de sujets aussi sensibles que l’inceste. Le Grenelle des violences conjugales, initié en 2019, a également renforcé la place du sujet sur la scène médiatique tout en conduisant à l’augmentation des moyens dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences. Des initiatives innovantes, telles que la mise en place de bus sensibilisant aux violences et permettant le recueil de la parole des victimes dans une démarche “d’aller vers” en Nouvelle-Calédonie, ont aussi été développées.

Le rapport d’*En avant tout(e)s* souligne cependant la nécessité d’aller plus loin en augmentant les moyens humains et budgétaires dévolus aux politiques d’égalité entre les femmes et les hommes et entre les territoires. L’association plaide ainsi pour une meilleure objectivation de la situation et un soutien des pouvoirs publics pour participer au maillage des territoires par des associations, connaissant les spécificités de chaque territoire. L’association propose également de favoriser le développement des Observatoires des violences faites aux femmes, qui peuvent être portés par les collectivités.

Pour l’association, il conviendrait aussi d’adapter les dispositifs hexagonaux : l’antenne guadeloupéenne du Planning Familial a ainsi été nommée “maternité consciente” afin de favoriser son insertion dans le tissu local. Enfin, le développement de solutions nouvelles peut favoriser le recueil de la parole et faciliter l’information des femmes, à l’instar de l’extension du tchat de l’association *En avant toute(s)*.

FOCUS

Expérimentation de la tenue unique dans les établissements scolaires : les Outre-mer précurseurs et expérimentateurs aux côtés d'autres territoires

À la rentrée scolaire, certains établissements scolaires et certaines collectivités territoriales ont décidé de participer à l'expérimentation d'une tenue unique.

Pour y participer, l'accord du conseil d'école ou d'administration des établissements (pour l'intégration dans leur règlement intérieur, parfois après consultation des élèves) et celui de l'assemblée délibérante (notamment pour l'intégration des dépenses au budget local) ont été nécessaires. En effet, le coût des tenues uniques est intégralement pris en charge à parité par les collectivités territoriales et l'État.

Les objectifs de ce dispositif sont :

- renforcer la cohésion entre élèves;
- améliorer le climat scolaire;
- contribuer à créer une atmosphère de travail et d'égalité;
- créer un sentiment d'appartenance et d'unité entre les élèves.

Au total, 90 établissements et 60 000 élèves testeront ce dispositif jusqu'en 2026 où une décision relative à sa possible généralisation est attendue, à l'issue d'une évaluation par des chercheurs. Les villes de Dreux et de Béziers, le Département de la Réunion et la Région Sud comptent ainsi des établissements volontaires.

Certaines collectivités d'Outre-mer avaient mis en place des tenues uniques avant ce dispositif. Par exemple, un tiers des établissements scolaires martiniquais appliquent cette mesure depuis 2014, ainsi qu'un certain nombre en Guadeloupe.

Répondant à l'époque à des logiques de sécurité (incursions d'individus extérieurs aux établissements), l'uniforme qui reste mis en place par les établissements, semble aujourd'hui approprié par les élèves concernés.

Toutefois, la généralisation de cette mesure soulève de nombreux questionnements dans le débat public, en matière :

- d'efficacité, au regard des objectifs fixés et des défis rencontrés par le monde éducatif;
- d'efficience, notamment en raison de son coût (environ 200 euros en moyenne par trousseau);
- d'effets de bord non souhaités ou non anticipés - par exemple, en matière d'égalité filles-garçons;
- de droit de la commande publique, certaines collectivités souhaitant mobiliser des entreprises locales pour la confection des tenues;
- de la dynamique engagée, au-delà de la seule imposition d'une tenue unique;
- de consultation - ou non - des élèves et des parents, dans le cadre d'une démarche participative, y compris dans le choix de la tenue;
- d'effacement des différences et de liberté des élèves.



Écolières de Saint-Joseph de Cluny en Martinique
©ERIC FEFERBERG, AFP

Pour aller plus loin :

- Article du Monde mettant en avant des projets et les difficultés éventuelles rencontrées : [LIEN](#)
- La présentation du dispositif sur le site de l'Éducation nationale : [LIEN](#)
- La présentation du dispositif du Département de la Réunion : [LIEN](#)
- La présentation du dispositif de la Région Sud : [LIEN](#)
- Article du Monde récapitulant l'état de la recherche scientifique concernant l'obligation de port de la tenue unique : [LIEN](#)

À LIRE ET À ÉCOUTER



Fonction publique Mon amour :

- Impôts, taxes et redevances, comprendre la fiscalité locale en moins de 5 minutes - [LIEN](#)
- Les statuts de la fonction publique d'hier à... demain ? - [LIEN](#)



Le temps du débat : Outre-mer, les oubliés de la mémoire ?
[LIEN](#)

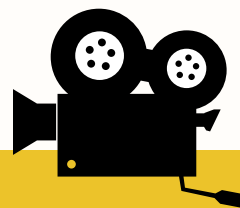


Peut-on répondre aux besoins en logements en mobilisant le parc existant ?
[LIEN](#)

AGENDA

16 septembre 2024

Visio de conseils pour les oraux par les élèves administrateurs.
[LIEN ICI](#)



25-27 septembre 2024

Les élèves seront présents aux assises de l'AFIGESE et contribueront à rapporter certains ateliers.





Merci à tous les élèves de la promotion
Certy Archimède pour leurs contributions riches et nombreuses

Pour plus d'actualités, retrouvez nous ici :

[Blog des élèves](#)

[LinkedIn des élèves](#)

La ligne éditoriale de cette lettre d'actualité, réalisée par les groupes thématiques des élèves, est libre et relève de leur responsabilité.

L'AEAAT remercie ses partenaires pour leur soutien.



BANQUE
TRANSATLANTIQUE